

Table ronde – « Renaturer au bon endroit grâce au dialogue territorial »

Synthèse

Animateur : A. Deloménie, journaliste scientifique

Participants : A. Le Manchec (FNE Île-de-France), C. Roméo (CAUE92), D. Ernest (Maire-Adjoint urbanisme de Chaville), A. de Gouzel (Île-de-France Nature)



De gauche à droite : Clémentine Roméo (CAUE 92) Antoine le Manchec (FNE idf), David Ernest (Maire adjoint Chaville), Anne de Gouzel (Île-de-France Nature et Alexandre Deloménie (animateur)

Thème 1 :

Question identique (déclinée à chaque intervenant) : Notez-vous, depuis votre situation particulière (élu, gestionnaire, association, etc.) un gain d'intérêt pour la thématique de la renaturation ? de la part des citoyens ? De la part des entreprises ? A quoi attribuez-vous cette évolution ? Le COVID ? Le changement climatique ? Effet de mode ? Pour les acteurs les plus "vieux" (Île-de-France Nature, FNE) : va-t-on dans le bon sens, ou est-ce que c'est "trop peu, trop tard" ?

Clémentine Roméo : En préambule, je souhaite rappeler que la nature est très différemment présente dans le département des Hauts-de-Seine. Les villes et leurs habitants du Sud du département bénéficient d'un cadre de vie très vert, en lisière de vastes forêts et parcs. Dans ces territoires, la nature et la (re)naturation sont prégnantes dans les préoccupations locales : que ce soit en termes de protection et de préservation.

Dans mes missions du CAUE, auprès des villes des Hauts-de-Seine, élus et services, j'ai évidemment noté un gain d'intérêt depuis les municipales de 2020, la dimension écologique était plus prégnante, mais aussi celles de la santé et du bien-être, renforcées par le confinement lié au COVID. Dans les programmes électoraux de l'époque, comme dans certains discours d'élus, la renaturation a pu aussi

être un argument, voire le mot est un peu fort, un alibi pour ne pas construire à des endroits, pour freiner un projet de logements par exemple. Toutefois, les injonctions auxquelles doivent faire face les élus locaux sont bien complexes. L'évolution de l'importance donnée à la renaturation trouve enfin un nouvel élan avec la nécessité de faire la ville sur la ville et de moins démolir au profit de la réhabilitation. Ainsi le végétal existant, les arbres, la pleine terre sont mieux considérés, regardés comme des déjà-là et comme des ressources à préserver.

Reste que dans cette même récente temporalité, l'expression citoyenne a été très forte de se rapprocher d'espaces ouverts et d'espaces de nature, surtout à cause du changement climatique, prégnant, renaturation allant dans le sens de rafraîchissement, ombre. C'est un mouvement assez global qui vise à reconnecter avec le vivant, les saisons, ce qui nous dépasse et nous rappelle l'urgence à le maintenir présent.

D. Ernest : A Chaville, l'intérêt pour la renaturation est ancien. Il a été certainement renforcé par la période du COVID. Chaville étant située entre deux forêts, il est clair qu'il y a une prédisposition "naturelle" des Chavillois pour la nature.

La renaturation a aussi été poussée par le débat sur le PLU intercommunal puisque les questions de pleine terre, d'espaces écologiques et/ou paysagers protégés, d'ilots de fraîcheur et de corridors écologiques ont été au cœur des discussions.

Antoine Le Manchec: La renaturation est un sujet qui est de plus en plus accepté et plébiscité. Même si l'effet COVID a rendu plus difficile la mobilisation des bénévoles, les réalisations sont de plus en plus nombreuses ; Environnement 92 peut d'ailleurs largement en témoigner. En revanche, ce qui ne va pas dans le bon sens c'est l'artificialisation. Malgré des évolutions, elle reste encore trop importante mais il faut reconnaître au ZAN, en ce moment remis en question, d'avoir rendu visible l'importance de la renaturation.

Anne de Gouzel: La question de la place de la nature dans l'aménagement du territoire n'est pas nouvelle. La création de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France à la fin des années 1970 en témoigne. Elle gère aujourd'hui, pour le compte de la Région, près de 15 000 hectares d'espaces naturels situés pour l'essentiel dans la « ceinture verte » qui entoure l'agglomération parisienne. Ils constituent de précieux espaces de respiration et d'accès à la nature pour les franciliens. Cependant, ce chiffre est encore insuffisant au regard de l'augmentation de la population, du recul des ENAFs (espaces naturels, agricoles et forestiers) face à l'étalement urbain et des enjeux liés au réchauffement climatique. La période du COVID et les disparités des habitants sur un territoire francilien très dense et vulnérable aux effets du changement climatique ont été un révélateur du besoin de plus d'espaces verts.

Pour y remédier, la Région a voté en 2017 son « Plan Vert d'Île-de-France : la nature pour tous et partout », qui fait de la réduction de la carence en espaces verts une priorité. Ses objectifs sont de permettre à tous les franciliens d'accéder à un espace vert à moins de 15 minutes à pied de leur domicile, et de créer 1 500 hectares d'espaces naturels supplémentaires à l'horizon 2030. La création d'Île-de-France Nature concrétise cette stratégie, qui allie prospective à l'échelle régionale et actions de renaturation au niveau local, en accompagnement des collectivités.

Île-de-France Nature est ainsi devenue, aux côtés d'autres acteurs un acteur incontournable de la mise en œuvre du « ZAN ». La nouveauté, c'est plutôt l'émergence d'un marché du « ZAN » avec la création de nouveaux acteurs ou l'évolution des activités d'acteurs historiques de l'aménagement du territoire, et qui viennent se positionner pour créer de nouveaux services visant à la renaturation ou à la compensation pour permettre aux collectivités d'atteindre ces objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation. Dans ce cadre, l'agence innove dans ses modes d'actions notamment en nouant de nouveaux partenariats.

Thème 2 :

A David Ernest : N'est-il pas difficile, en tant qu'élus, de concilier renaturation et urbanisme, construction (logement et services), et mobilité ? Entre ZAN et développement urbain, n'y a-t-il pas une contradiction ?

David Ernest : Les élus sont confrontés à des injonctions contradictoires. Lors de la célébration de mariages, les jeunes mariés mentionnent systématiquement leur attachement à la nature et à la forêt, mais en même temps, ils indiquent qu'ils ne pourront pas rester à Chaville car les logements ne sont pas abordables.

Il y a donc à la fois, 1 000 familles en attente pour du logement social ce qui justifierait de construire plus et une forte demande de préserver les espaces naturels ce qui tempère l'ambition de construire.

Il y a plusieurs pistes pour gérer ces contradictions :

- Renforcer la présence de la nature dans les nouvelles constructions avec une ambition particulière sur la biodiversité
- Exploiter toutes les pistes pour produire du logement sans réduire la pleine terre (surélévation, co-living, rénovation, transformation de bureaux en logements, lutte contre les logements vacants et les résidences secondaires, etc.)

A Anne de Gouzel : La renaturation n'est-elle pas très coûteuse ?

Anne de Gouzel : Il est plus coûteux de « renaturer » que de préserver la nature qui doit rester la priorité (Eviter). Cela étant dit, le coût dépend du contexte territorial et du niveau d'ambition des projets. Le spectre des projets de renaturation est large. Ce que l'on sait, c'est que dans un contexte de réduction des budgets alloués aux collectivités, celles-ci doivent « faire mieux avec moins ». Cela implique d'aller chercher de nombreux financements auprès d'organismes publics via les appels à projet ou dispositifs d'accompagnement financiers permettant l'octroi de subventions, ou même d'acteurs privés qui y trouvent un intérêt dans le cadre de leur politique RSE. Ainsi, les projets de renaturation seront financés et le rôle des organismes financeurs est aussi d'orienter les porteurs de projet vers d'autres sources de financement possible. Mais leur rôle est aussi d'instruire les projets afin d'améliorer l'« efficacité » des projets, en optimisant par exemple certains postes de dépense et en recentrant les budgets vers des actions à impact véritable sur la renaturation et le renforcement des espaces verts en secteur urbanisé, comme le font les équipes d'Île-de-France Nature.

A Le Manchec : N'y a-t-il pas encore beaucoup de blocages politiques ?

Antoine le Manchec : Oui les blocages politiques sont encore nombreux. Il y a des bonnes volontés et des élus qui se mobilisent sur le sujet avec une réelle envie d'aller de l'avant. Mais il y a aussi des réelles difficultés pour concilier l'ensemble des politiques publiques. On nous oppose souvent qu'il est indispensable de produire du logement et donc qu'on ne peut pas renaturer tel ou tel espace. C'est vrai, il y a un gros problème de mal logement en Île-de-France. En revanche la loi du Grand Paris qui impose la construction de 70 000 logements par an est anachronique. Mais c'est parfois avec d'autres aménités que les espaces verts et la renaturation est en "conflits" : parfois sur un espace libre on va aussi chercher à construire des terrains de sport, un skatepark, un théâtre, autant d'équipements qui artificialisent les sols mais qui sont par ailleurs nécessaires à l'épanouissement culturel de la population. Sans parler des infrastructures indispensables à la vie (santé, alimentation, etc.). Enfin, il y a également des élus qui manquent cruellement de courage et de volonté ; ils et elles ne sont pas à la

hauteur du défi auquel nous faisons face. Et il faut du courage pour prendre les bonnes décisions, voire parfois renoncer.

A Clémentine Roméo : Fait-on assez de place pour le non-humain dans nos villes, mais également dans nos esprits ? N'y a-t-il pas un blocage culturel vis-à-vis du naturel (c'est sale, c'est pas utile, c'est négligeable par rapport à l'utilisation humaine de l'environnement)

Clémentine Roméo : La place est encore trop ténue. Nous replacer vivants parmi les vivants nécessite de la pédagogie et de la sensibilisation. Ce sujet est parfois, et légitimement, difficile à initier dans les échanges avec les habitants quand tant de problématiques autres prennent aussi place dans le quotidien : transports, pollutions, difficultés d'accès au logement. Le CAUE met en place des actions de pédagogie qui visent à inclure les populations concernées, à les associer en partant toujours de l'observation de l'existant comme fondement commun. Les usages sont au centre de notre écoute, comme les ressentis et les attentes.

Pour exemple, les projets de renaturation des cours d'établissements scolaires ont connu beaucoup de réticences, voire de résistances en particulier chez les adultes, les équipes de direction, les enseignants et les parents. La pédagogie progresse par le FAIRE, c'est-à-dire la démonstration que c'est possible. Les villes s'y engagent et nous CAUE faisons connaître ces expérimentations, qui deviennent de plus en plus aménagement courant. A partir des besoins dans les cours d'école, les villes activent aussi des processus de transformations de l'espace public : en bordure des voiries, sur les parkings, dans les cœurs d'îlots c'est aussi là que la débitumisation est menée au profit d'une végétalisation. Un des gages de la progression en faveur de la réintroduction du vivant, et de la place redonnée aux non-humains, est l'action de GESTION et d'entretien. Il ne s'agit pas seulement de réaménager, mais aussi de faire durer dans le temps en apportant du soin, en procédant au nettoyage quotidien, en arrosant dans les premières années les nouvelles plantations. Et c'est là la responsabilité des collectivités, mais aussi quand la place leur est donnée, celles des associations et des citoyens qui veulent participer à ces transformations en faveur de la renaturation.

Thème 3 :

A David Ernest : Renaturer "au bon endroit" ne se fera pas en l'imposant "d'en haut" : il faut impliquer davantage les habitants ?

David Ernest : La renaturation doit à la fois avoir du sens en termes écologiques mais aussi pour contribuer au bien-être des humains. De plus, il y a de la sensibilisation à faire sur la qualité écologique des espaces verts privés. Un gazon bien tondu et bourré de pesticides n'est pas particulièrement favorable à la biodiversité. Nous allons donc avoir besoin de tous. Ensuite, les espaces de renaturation seront d'autant mieux entretenus et acceptés s'ils ont été choisis avec les habitants.

A A. le Manchec : L'outil que vous proposez, développé avec des scientifiques, ne risque-t-il pas "d'imposer" arbitrairement un "bon endroit" ? Est-ce que ça ne "force" pas l'acceptabilité ?

Antoine le Manchec : C'est un outil qui a une véritable légitimité. Il est validé par la communauté scientifique, par les associations et par les institutions. C'est une véritable force. L'identification des zones à renaturer se fait selon un protocole bien défini qui permet de quantifier le gain de connectivité de la restauration proposée. Généralement ces préconisations sont complémentaires de celles qui peuvent être réalisées à dire d'experts. Ensuite il faut rappeler que ce ne sont que des modélisations qui sont fondées sur des données cartographiques. Il est donc toujours possible que des erreurs puissent subsister, il y a également des clés de lecture pour apprécier les résultats et pour éviter

certaines biais. C'est d'ailleurs pour cela que nous proposons d'accompagner les aménageurs, de travailler de concert et d'associer le plus tôt possible toutes les parties prenantes. C'est d'ailleurs une des clés de notre sujet. Il faut associer tout le monde : élus, techniciens, jardiniers, riverains, urbanistes, associatifs, etc. dès le début de la réflexion pour que la renaturation soit réalisée au meilleur endroit, dans les meilleures conditions et qu'elle soit bien acceptée. Je voudrais aussi rappeler que rien ne remplace un inventaire naturaliste, une sortie sur le terrain pour voir et comprendre la réalité du terrain, une étape incontournable de notre accompagnement. Enfin, il existe très peu d'outils aussi performants que celui que nous proposons, et aucun qui soit aussi accessible.

A Clémentine Romeo : il y a des outils pour permettre une participation de tous ? Vous en utilisez dans votre travail (ateliers, visite de terrain, etc.)

Clémentine Roméo : Oui il y a des outils, des méthodes, mais je tiens à le dire ici pas de recettes. A l'instar de la critique possible qu'on pourrait faire des solutions écologiques fondées sur la nature, telles qu'elles sont répliquées dans quasi toutes les opérations et les projets urbains en France, il me paraît important de veiller à ne pas répliquer systématiquement les méthodes de participation. A chaque situation, à chaque territoire, ses élus, ses citoyens, ses associations engagées dont il convient de prendre d'abord le pouls, de les connaître et de se faire connaître avant d'engager des actions participatives. A travers l'arpentage et des ateliers de dialogue, comme ceux menées autour des valeurs associées à la biodiversité, le CAUE convoque ces acteurs dans des échanges situés : face à un paysage, face à un projet en cours, quelles perceptions partageons-nous, où sont nos divergences ? Qu'est-ce qui nous relie ? Qu'est-ce qui compte ? Qu'est-ce qui est accroché à notre mémoire, à notre attachement à un lieu ? Les questions de renaturation sont posées dans des interrogations plus larges autour du patrimoine et de l'existant.

L'époque gagne à être dans le dialogue, moins dans la confrontation comme les réunions publiques, d'informations, qui peuvent être trop souvent le théâtre d'expressions en opposition. La revendication est nécessaire, elle porte les enjeux de biodiversité, de protection, elle nourrit les prises de conscience. Et à ce titre, elle a toute sa place, parfois encore à confirmer, dans les débats, les diagnostics et les orientations de projet. Nouvelles postures, nouveau prisme de l'engagement et de la transmission, comme nous pouvons le partager ce jour dans le cadre du colloque d'Environnement 92, un acteur fédérateur du dialogue territorial !

A A de Gouzel : La participation citoyenne a cependant des limites : ce sont toujours les mêmes qui viennent, effet "Not in my backyard". Il faut que chacun trouve sa place ? La science, l'expertise scientifique joue-t-elle un rôle déterminant ?

Anne de Gouzel : Les citoyens ont une place très importante dans la renaturation des villes. Certaines associations jouent par exemple un rôle de « lobby » auprès des communes et orientent les actions menées.

Certes, les opposants aux projets sont généralement ceux qui répondent le plus présents aux réunions d'information ou qui interpellent les collectivités pour défendre leurs intérêts, mais c'est aux porteurs de projet de rappeler que ces projets s'inscrivent dans des missions d'intérêt général, et par définition l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers.

Ainsi, dans les forêts gérées par Île-de-France Nature, nous appliquons un principe de gestion dite « multifonctionnelle » adaptée à chaque contexte et aux enjeux spécifiques des sites. Autrement dit, nous devons allier les enjeux d'ouverture et d'accessibilité au public, avec ceux de préservation et de valorisation de la biodiversité, ou encore de renouvellement des peuplements forestiers. Ces enjeux et fonctions de la forêt peuvent parfois générer des conflits d'usage ou être incompatibles. C'est le rôle des experts, scientifiques, mais aussi des politiques de choisir en pleine connaissance des

